

Conférence d'Isabelle Chartier-Siben
pendant la session « Traverser notre histoire »
à La Ferme en 2020, revue en 2021

Le texte ci-dessous reprend les éléments d'une conférence donnée par le Dr. Isabelle Chartier-Siben, présidente de l'association "C'est à dire", qui apporte un soutien aux victimes d'abus physique, psychologique ou spirituel. Cette conférence a été proposée dans le cadre d'une session "Traverser notre histoire" proposée en 2020 par La Ferme, le Centre spirituel international de L'Arche

Je travaille depuis 20 ans sur les abus au sein de l'Église ; mais dans le désarroi qui est le mien à chaque nouvelle révélation je me disais qu'au moins un lieu n'était pas touché, L'Arche.

Étaient arrivées les révélations à propos de Marie-Dominique Philippe. J'ai accompagné de nombreuses victimes, hommes et femmes, mais aussi des prêtres qui eux-mêmes ont été victimes de l'un ou l'autre frère ou sœur de Saint Jean et qui ont malheureusement reproduit sur d'autres ce qui leur avait été fait et enseigné.

J'ai su avant beaucoup les agissements de Jean Vanier, car des personnes étaient venues déposer à l'association que je préside « ce trop lourd secret », comme elles le disaient elles-mêmes. Elles savaient et je savais que ces révélations allaient conduire à un avant et un après et surtout qu'elles allaient en ébranler plus d'un.

Quand je reçois les personnes, elles commencent à me raconter leur histoire pour voir comment je réagis, si je les crois, si cela est possible, si elles sont folles, si c'est normal.

A moi de faire le diagnostic de la véracité et à ne pas me laisser entraîner par des mensonges, des souvenirs induits, des affabulations. Cela nécessite une sagesse, un savoir-faire, une compétence.

Et quand au cours du récit j'entends que l'abuseur c'est l'une ou l'autre de ces personnes en lesquelles des centaines, des milliers de personnes ont mis leur confiance, je me glace intérieurement. Le pire fut lorsque qu'après un récit bien glauque la personne en face de moi a donné le nom de l'un de mes meilleurs amis. J'ai été obligée de lui dire que je le connaissais car je n'ai pas tenu le coup ... malheureusement on s'est aperçu qu'il y avait déjà plusieurs plaintes contre lui, qu'il avait été mis à l'écart pendant un temps et était revenu avec une aura encore plus grande qu'avant. Les histoires malheureusement se ressemblent.

Comment cela est-il possible que des hommes et des femmes d'un côté si sublimes présentent une autre face ?

Mais avant de répondre à cette question j'aborderai le problème par une autre facette qui est celle de mon métier premier : je suis médecin et victimologue. Si les personnes abusées allaient bien, je pense qu'il ne serait pas la peine d'en parler. Malheureusement, ce n'est que très très rarement le cas. Non pas que ce fussent des personnes fragiles, vulnérables au départ ; non, et ce qui permet, entre autres, d'établir un diagnostic, c'est l'étude de leur parcours, de leur désir premier puis de leur évolution

Être victime d'abus sexuel dans un cadre religieux a une double conséquence, celle des abus sexuels proprement dits, mais aussi celle des abus spirituels qui ont permis, qui ont ouvert la porte à ces abus sexuels.

Car les abus sexuels n'ont rien à voir avec des relations sexuelles librement consenties. J'ai eu l'occasion d'accompagner des religieuses qui quittaient leur état de vie pour vivre avec un religieux, prêtre ou non. J'ai accompagné des prêtres, reconduits à l'état laïc qui souhaitaient refaire leur vie. Il y a alors un discernement qui se pose dans la liberté de deux personnes qui se respectent dans leur dignité. A l'inverse lors d'abus sexuel, l'autre, homme ou femme est réifié, traité à son insu comme un objet ; je dis à son insu car le plus souvent, -pas toujours-, la victime, en tout cas au départ, se croit privilégiée, élue de Dieu par cette relation. Ce n'est que plus tard lorsqu'elle sera jetée ou que sa vie sera massacrée qu'elle prendra conscience de ce qu'elle a vécu.

1 - Les conséquences de ces abus

Relèvent de ce que l'on appelle le trauma psychique (identique aux suites de guerre, d'attentats, de tremblements de terre ...); trauma psychique avec son cortège de reviviscences, hallucinations, illusions, souvenirs comme si, ruminations, cauchemars : les événements sont revécus des années après avec la même intensité, la même souffrance, la même désorganisation.

Relève de la confusion et des dissociations liées à l'emprise,

Et s'accompagnent des troubles sexuels et somatiques conséquences de l'éclatement de l'image corporelle

2 - Les abus sexuels

Les abus sexuels en milieu religieux sont souvent difficilement et beaucoup trop tardivement reconnus par les victimes, qu'elles soient hommes ou femmes. Très souvent les abus sexuels vont être très progressifs, endormant la méfiance, une main dans la main, un genou contre un genou, (les personnes se disent : j'ai du mal sentir, il n'a pas pu en faire exprès ; et dès cet instant elles se mettent à douter d'elles-mêmes) tête contre tête puis une main sous le chemisier, puis sur les seins, puis entre les jambes puis... je m'arrête.

Je suis obligée, par contre, de m'attarder quelques instants sur les définitions et je choisis de le faire à partir de la terminologie juridique :

Le harcèlement sexuel est le fait d'imposer à une personne, de façon répétée, des propos ou comportements à connotation sexuelle ou sexiste qui soit portent atteinte à sa dignité en raison de leur caractère dégradant ou humiliant, soit créent à son encontre une situation intimidante, hostile ou offensante,

L'exhibitionnisme est le fait d'exposer ce qui devrait rester caché, (exemple de l'accompagnateur spirituel qui se met nu pour retrouver le statut d'Adam et la fois suivante c'est l'accompagnée qui se met nue pour être Ève)

L'atteinte sexuelle (dès lors qu'une partie du corps considérée comme sexuelle est touchée : lèvres, seins, cuisses, ventre, fesses et évidemment sexe) ; c'est un délit s'il s'agit d'un mineur

L'agression sexuelle (atteinte sexuelle avec violence, contrainte, menace ou surprise, c'est-à-dire dès lors qu'il n'y a pas de consentement clairement exprimé). L'agression sexuelle est un délit.

Le viol qui est un crime (le viol c'est tout acte de pénétration : par le sexe, le doigt, la langue, un objet, que ce soit dans la bouche, le sexe ou l'anus avec contrainte, menace, violence ou surprise), je suis désolée d'être aussi crue mais lorsque j'entends une religieuse abuseuse dire, 'je n'ai rien fait', au prétexte qu'elle n'a mis qu'un stylo, elle définit un viol, ou bien un homme qui dit, 'je n'ai pas eu d'orgasme' ou 'je n'ai pas éjaculé', c'est un viol s'il y avait pénétration, et quelle que soit la pénétration.

Il me faut revenir sur les notions de violence, contrainte, menace et surprise ;

La violence en milieu religieux existe ; j'ai reçu une femme qui a été obligée de se battre, au sens de se battre physiquement, avec un prêtre qui voulait coucher avec elle ; cela reste, je crois, rare.

Je vais vous raconter une triste histoire pour illustrer mon propos, histoire qui malheureusement pour le coup est fréquente ; c'est l'histoire d'une religieuse

(En racontant cela je ne trahis rien, il y a malheureusement suffisamment de cas pour que chacun et chacune puisse à la fois se reconnaître et en même temps comprendre qu'il s'agit d'un ou une autre) a un accompagnateur spirituel qui est très reconnu. Tout le monde lui fait confiance, fait appel à lui, se réjouit de le connaître. Après quelques rendez-vous l'accompagnateur un jour se plaint d'un mal de dos et demande à la religieuse de le masser ; étonnée cette dernière hésite, elle est réconfortée car l'accompagnateur lui dit qu'il a des rendez-vous très importants et qu'il n'a pas le temps d'aller chez son kiné. La religieuse accepte car agir en kiné ce n'est pas dangereux. La chose se renouvelle et la religieuse accepte car elle pense maintenant qu'en faisant cela elle participe au beau travail de cet accompagnateur. Et puis d'ailleurs, se dit elle, cela vient sûrement de Dieu puisque son rêve, étant petite fille, c'était d'être kiné. Puis un jour, l'accompagnateur lui fait remarquer qu'elle semble tendue, ses massages sont hésitants, ne correspondent à rien et sont plutôt énervants. La religieuse se sent humiliée, a envie de pleurer car pourtant elle s'applique ; voyant cela le « bon prêtre » la prend dans ses bras pour la consoler et il lui dit qu'il va lui montrer comment faire. Et il la masse. La religieuse a un sursaut de lucidité et demande à prier car elle ose enfin dire ce qu'elle ne cesse de penser : 'Ou est mon accompagnement dans tout cela ?'. Le prêtre la gronde de cette demande : comment peut-on prier quand on est tendu comme elle l'est, car on doit prier de toute son âme mais aussi de tout son corps ; mais comme il est très bon ils vont réciter le chapelet ensemble en se massant mutuellement. La religieuse se sent très triste voire humiliée d'être ainsi, si nulle que le prêtre ne puisse l'accompagner spirituellement.

« Quelle belle communion ! » s'exclamera le prêtre en fin de séance de massage-chapelet. « Je crois finalement vraiment que le Seigneur nous a choisis pour vivre de grandes choses ensemble ».

J'arrête là car ce serait trop long et trop douloureux à raconter, mais sachez que les personnes qui ont subi cela ont vu leur vie basculer ; d'une vie innocente, simple, belle et priante, elles sont entrées dans l'enfer de l'incompréhension et de la dissociation psychique, voire de l'autodestruction.

Que voit-on dans cet exemple :

- La surprise : la personne n'a pas anticipé cette demande de massage puis de sexe, elle faisait confiance. Un accompagnateur a dit à l'une de mes patientes, en cours d'accompagnement : allonge-toi par terre. La jeune femme naïvement l'a fait, croyant qu'il s'agissait d'un acte d'humilité, et quand il s'est allongé sur elle, elle s'est paralysée, sidérée. Ici la victime est trompée par la ruse de l'agresseur ; en tout cas l'événement survenant dans un contexte d'accompagnement ou venant d'une personne reconnue par tous pour son intégrité, la victime ne peut pas s'attendre à être ainsi traitée.
- La menace : dans notre exemple la religieuse comprend que l'accompagnateur l'abandonnera spirituellement, elle si nulle lui fait-il comprendre, si elle ne répond pas positivement à ses demandes de massage. Une de mes patientes qui demandait d'arrêter ces pratiques sexuelles s'est vu répondre qu'elle était d'une telle immaturité qu'elle ne comprenait rien à ces délices spirituels qui lui étaient généreusement offerts et que de ce fait le prêtre allait la laisser tomber.
- La contrainte : la contrainte est rarement physique, elle est le plus souvent morale. L'emprise que je vais maintenant développer est un mode opératoire, une déclinaison de la contrainte. George Tron, ancien secrétaire d'état, vient d'être condamné cette semaine à 5 ans de prison, dont 3 fermes, pour des abus sexuels sur des femmes majeures, pour ce motif.

Les gens en principe ne sont pas stupides et s'ils se font avoir d'une manière ou d'une autre c'est soit qu'ils ne se rendent pas compte de la gravité de ce qu'il se passe, soit sont dans un tel état de sidération qu'ils ne peuvent pas réagir ; cela s'appelle être sous emprise.

Chaque histoire est particulière, les abus sont de toutes sortes mais le schéma de la mise sous emprise reste pratiquement toujours le même :

Du côté de la victime une première étape qui est faite de confiance voire d'admiration, de joie, de reconnaissance ; une deuxième étape faite d'incompréhension, d'incertitudes, de silence, de secret imposé, d'isolement, d'habitude va installer une dépendance (mes patients ont toujours espéré que la situation redeviendrait normale car il leur était impossible de prendre la mesure de ce qui leur arrivait ; voir, reconnaître, entraînerait un effondrement insupportable de ses croyances, de ses espoirs) ; une troisième étape faite de dévalorisations, de perte de confiance en soi, d'humiliations, de confusion, de perte des repères, d'insomnies, puis de maladies physiques et mentales ; à cela s'ajoute en milieu chrétien un effondrement de l'espérance voire une perte de la foi.

Du côté de l'abuseur la première étape est le plus souvent faite de séduction, de sollicitude voire de flatterie ; mais tout cela cache un désir de satisfaire ses envies de grandeur, de pouvoir, d'argent, de sexe, voire ses délires mystiques ou érotico-mystiques ou autres mais parfois aussi une grande naïveté (j'en profite un peu mais je saurai m'arrêter à temps) ou encore cela, -je l'ai aussi entendu-, l'abuseur le vit comme un droit (avec tout ce que je fais pour le Seigneur, j'ai bien droit à ça), ou une trop grande confiance en soi qui va se transformer en un rapt de Dieu lui-même. L'abuseur va prendre la place de Dieu lui-même. C'est l'insupportable fraude mystique autour de l'orgasme.

Il y a une trahison vis-à-vis de ses propres engagements, en tout cas une distorsion majeure avec ce qui est dit sur ou de la personne ; mais trahison que l'autre, l'abusé, ne peut pas savoir, ne peut pas voir.

La dépendance s'installe aussi chez l'abuseur mais là elle s'accompagne de mensonges, de tromperies et cela peut devenir une addiction et au pire une jouissance à faire le mal.

Ainsi l'abuseur maltraite dès que lui-même ou son dessein, bon ou mauvais, passe avant le bien ou la dignité de l'autre.

Lors de ces abus on retrouve toujours une transgression
ET une transgression le plus souvent des règles de l'accompagnement :

➔ *L'accompagnement spirituel tout comme l'accompagnement psychologique ou encore l'accompagnement de vie repose sur des règles que nul accompagnateur ne peut ignorer. La responsabilité du respect de ces règles repose exclusivement sur celui qui accepte d'accompagner. Il s'agit en particulier d'une juste distance établie entre l'accompagnateur et l'accompagné : distance physique qui bien sûr exige qu'il n'existe aucun contact physique entre les deux personnes, distance psychologique et spirituelle qui préserve la liberté de l'accompagné. L'accompagnement spirituel n'est pas un partage d'amitié mais une guidance inspirée dont le but est que la personne avance librement dans son chemin de foi et d'union à Dieu.*

A partir de la date du premier accompagnement et lors de tout accompagnement les règles que je viens de citer entrent en vigueur et l'accompagné est en droit et a le devoir de donner toute sa confiance à son accompagnateur. Il revient à celui qui accompagne et à lui exclusivement de veiller sur l'accompagné avec respect et bienveillance.

Ainsi dès qu'il s'agit d'une relation d'accompagnement on ne peut plus parler, quels que soient les faits, de relations entre adultes librement consenties.

Si le toucher sexuel s'inscrit dans un cadre autre que celui de l'accompagnement, il revient à celui qui est de par sa fonction en responsabilité religieuse donc en position d'autorité de s'assurer de la totale liberté et du total consentement de l'autre. Et chez les catholiques, il est communément acquis que les rapprochements sexuels se vivent d'ordinaire dans un partage de vie global (qui peut s'appeler le

mariage) et pas furtivement, en cachette en dehors de tout projet commun et avec plusieurs personnes sur la même période.

→ Tout accompagnateur psychologique ou spirituel connaît les risques de transfert, attachement, projection ... qui peuvent se produire pendant une thérapie ou un accompagnement. C'est à lui de les gérer dans le respect de la personne accompagnée. S'il ne s'en sent pas capable ou se sent débordé il est indispensable qu'il se retire immédiatement.

Voilà ce qui concerne les règles communes non contestables.

3 - Les abus spirituels vont permettre, favoriser les abus sexuels ;

ce sont eux qui vont endormir la conscience et des victimes et des personnes qui sont autour même si elles sont très, très proches.

J'ai reçu ce témoignage effarant d'un ancien Légionnaire du Christ. Quand le père Martial Maciel s'absentait, on le sait aujourd'hui pour aller voir l'une de ses maitresses, les séminaristes s'enthousiasmaient entre eux pensant qu'il allait faire des œuvres de charité auprès des plus pauvres et que son humilité ne lui permettait pas de le faire savoir. Cet ancien séminariste me disait 'on imaginait déjà avec bonheur ce que l'on allait découvrir après sa mort'!

Mais aussi de manière moins spectaculaire ce prêtre qui a abusé de plusieurs femmes et enfants et que sa cuisinière et aide-ménagère qui pourtant était là tous les jours n'a jamais, jamais, soupçonné de quoi que ce soit.

Pourquoi est-ce si difficile à reconnaître pour tout le monde ?

1/ Des notions bonnes, traditionnelles de l'Église (ou vertus) vont être détournées, dévoyées :

- L'obéissance : au nom de l'obéissance, on peut réduire quelqu'un en esclavage
- L'humilité, la petitesse, la pauvreté spirituelle : ouvrent la porte et peuvent couvrir toutes sortes d'humiliations
- Le don de soi : peut aller jusqu'à faire accepter l'anéantissement psychique mais surtout vont autoriser l'abus sexuel : laisse-toi faire, quitte tes peurs, abandonne-toi, ne retiens rien, donne tout.
- Le pardon : alors qu'il n'y a pas encore reconnaissance de l'ampleur des conséquences de l'abus, voire avec l'inversion des protagonistes : on demande à l'abusé de demander pardon à l'abuseur.
- Le silence : devient parole verrouillée (déli et silence imposé). Ce silence va permettre d'agir en toute impunité.
 - = ne pas divulguer les « grâces particulières reçues » (empêchant ainsi tout discernement vrai) jusqu'à devenir « un secret divin »
 - = préserver « l'équilibre de la communauté », ainsi les difficultés ne sont pas partagées et les choses, les réunions, les décisions importantes sont faites en cachette et organisées de façon à ne pas être connues.
 - = « signe d'un avancement dans la vie spirituelle » (ainsi personne ne sait que d'autres vivent la même horreur)
 - = ou encore, ce que j'appelle moi un silence délirant au prétexte que l'humanité ou l'Église n'est pas encore prête pour recevoir tel ou tel message. Les gens ne peuvent comprendre, et effectivement ils ne comprennent pas...
- La compassion : qui est souvent sollicitée par l'abuseur pour commettre son méfait : « j'ai besoin de cette faveur pour vivre de manière équilibrée ma mission » ...

- La miséricorde : qui pardonne et protège l'abuseur et surtout qui ne pose pas l'interdit. « On ne va pas quand même lui faire un procès à lui ! Dieu est suffisamment grand pour surmonter tout cela ! ou encore cette expression que pour ma part je ne peux supporter : « dans tout homme, il y a de l'hommerie » »
- La louange devient déni de réalité voire acte magique.
- Les prières de délivrance et les exorcismes

2/ En dehors de ces vertus traditionnelles qui sont dévoyées on a aussi des obligations trompeuses telles que:

- L'obligation de la non-critique qui, mise en place pour éviter les cancanages ou les murmures, devient aveuglement de l'entourage. Aux questions que l'on pose, on répond : « fais confiance ». Il y a comme un obscurcissement qui s'établit progressivement.
- La transparence, qui fait référence à la transparence de Marie à l'Esprit Saint et qui lorsqu'elle est imposée devient rapidement intrusion dans l'intimité des personnes, ce qui permet une manipulation extrême.
- Menaces spirituelles (ex : si tu révèles ceci tu devras t'en confesser, si tu te confesses à tel prêtre tu seras responsable des difficultés de la communauté, ne t'en confesse pas à quelqu'un d'autre qu'à moi ou bien encore : « dis que tu as péché contre la chasteté », après un viol...)

3/ Confusion for interne, for externe, mais aussi confusion du corps et de l'esprit

4 - Les facilitateurs d'abus qu'ils soient sexuels ou spirituels :

- L'ignorance, l'absence de formation, en particulier chez les accompagnateurs spirituels, mais aussi chez tout un chacun qui vit un accompagnement. Beaucoup de choses ne seraient pas arrivées si tout le monde savait que cela peut arriver. Non-respect des règles les plus basiques de bon sens. Absence de connaissances anthropologiques, en sciences humaines mais aussi théologiques, et encore ignorance du droit civil et du droit canon.
- Les enseignements trompeurs qui sous couvert d'intelligence, d'élitisme, de proximité avec Dieu, vont conduire directement les personnes à commettre le mal et en particulier des abus sexuels (amour d'amitié, le Verbe fait chair, le Cantique des cantiques, le lien entre Marie et Jésus, la 3^{ème} voie : le célibat polygame plus élevé que le mariage ou le célibat chaste car ainsi on peut se donner à tous)
- L'élection individuelle mise en avant : relation exceptionnelle, voulue par Dieu, demandée par Marie... qui va faire croire que l'on peut vivre par l'intermédiaire de l'abuseur la relation à Dieu
- Les statuts de communautés ou le fonctionnement d'un groupe qui donne à une seule personne tous les pouvoirs, sans droit de regard, sans respect de la collégialité
- Les règles de vie approuvées par Rome 'ad experimentum', truffées d'erreurs théologiques
- Les révélations privées, révélations privées non vérifiées, sont souvent dramatiques par leurs conséquences.

Qu'est-ce que sont ces révélations ?

Cela peut être carrément des apparitions de la Vierge ou des croyances mystiques : « c'est la Vierge qui habite en moi de façon mystique », ou encore des révélations de type sexuel

pouvant aller jusqu'à des délires érotico-mystique (à travers moi, c'est le Christ qui t'aime, qui te console, cette main qui te caresse, c'est celle du Christ, je suis le Christ pour toi...)

Or il existe des normes procédurales pour le discernement des apparitions ou révélations présumées. Ici c'est la responsabilité de la gouvernance de l'Église qui est en jeu et mise en défaut.

Document élaboré par la Congrégation pour la doctrine de la foi signé en février 1978 par le cardinal Franjo Seper et l'archevêque Jerome Hamer approuvé par Paul VI. Il n'a été diffusé qu'auprès des ordinaires c'est-à-dire essentiellement des évêques en fonction dans un diocèse. Le document n'a été rendu public qu'en décembre 2011.

- La fascination et le goût pour des personnalités charismatiques. La recherche d'absolu va se confondre avec la fixation sur une personne et va figer cette personne sur un piédestal. On lui laisse alors tout faire.

5 - Énormes ou petits les abus spirituels peuvent intervenir à 3 moments :

- Spontanément : « ton âme est laide » s'est entendu dire une jeune fille
- Pour justifier les maltraitances et en particulier les abus sexuels : c'est « pour la gloire de Dieu », « pour la mission », « pour le service de l'Église », « pour une meilleure union à Dieu » « c'est le désir de la Vierge »
Ou encore : « Les organes sexuels sont la partie la plus noble de notre être, les honorer c'est honorer le Christ »
- Pour « effacer » les maltraitances : « Dieu est heureux de ce que nous avons fait », « le ciel est en liesse », « ce que nous avons vécu n'a rien à voir avec un acte sexuel, entre nous tout est maintenant partage de l'amour divin »

Les abus spirituels majeurs mis en place pour « effacer » ce qui a été fait :

- Certains prêtres célèbrent la messe juste après pour continuer « à célébrer la Gloire de Dieu »
- D'autres donnent l'absolution sans que rien ne leur soit demandé et surtout en inversant la responsabilité (c'est pire que l'absolution du complice, péché qui ne peut être relevé que par Rome)

6 - La pérennité du système

L'usage de l'autorité spirituelle va considérablement favoriser tous les abus.

Les abus vont être très difficiles à reconnaître car chaque personne va être touchée différemment. Certains ne recevant que du bon et d'autres vivant l'horreur. Et le système sophistiqué mis en place par l'abuseur va faire taire la victime et anesthésier les personnes autour.

Mais cette autorité spirituelle est également facilitée par la proximité de la démarche et des moyens avec un vrai cheminement vers Dieu (se dépouiller du vieil homme, l'alternance de lumières et nuits spirituelles, l'héroïcité de la foi, l'union aux souffrances du Christ, l'abandon à la providence...). Cette proximité va empêcher la personne de prendre conscience de la nocivité et la destructivité de ce qu'elle vit car elle ne saura pas à quoi attribuer ce qu'elle perçoit.

En conclusion, je répondrai à l'une des questions qui m'est souvent posée, 'pourquoi faire tout ce bruit et détruire la belle réputation de quelqu'un alors qu'il y a 20 victimes, voire 6 et même 1, que l'on pourrait éventuellement sacrifier ?'

J'emprunterai la réponse à sainte Thérèse d'Avila dans la 6eme demeure :
« Dieu est la suprême Vérité, et l'humilité, c'est être dans la vérité. »

Biographie d'Isabelle Chartier-Siben

Isabelle est Docteur en médecine, psychothérapeute et victimologue, et formée en théologie.

Constatant la fréquence des abus, elle a fondé avec des psychiatres, juristes et autres spécialistes, l'association "C'est à dire", dont elle est présidente, une association d'aide aux victimes d'abus physiques, psychiques et spirituels.

A l'origine spécialisée dans les maltraitances intra familiales l'association a répondu très vite et de façon croissante aux demandes de personnes victimes d'abus de toutes sortes dans le monde religieux. En 2015, l'association s'ouvre également aux victimes d'attentats.

En 2016 elle est décorée de la Légion d'Honneur pour son action au sein de l'association et ses travaux de recherche sur l'emprise et le trauma psychique.

L'association travaille avec des théologiens, des canonistes, des responsables ecclésiiaux. Depuis sa création, elle est venue en aide à nombre de victimes, dont de nombreuses personnes issues de communautés catholiques. Aujourd'hui, Isabelle participe à de nombreuses actions de formation et de prévention.